

VENTE DE JUS DE POMME



La saison du jus de pomme se termine, c'est donc l'occasion pour l'école Saint Joseph de Pissotte d'organiser sa seconde vente de jus de pomme !

La production du jus s'est faite ce samedi 26 novembre par quelques parents de l'OGEC - APEL ainsi que leurs enfants.

Commande

Le principe est simple : Si vous le souhaitez, passez commande pour vous et votre entourage (famille, amis, voisins, collègues, etc...), accompagnée du **règlement**. Le règlement peut se faire par **espèces** (compte juste) ou par **chèque** (à l'ordre de l'APEL) en indiquant bien votre nom. Chaque parent d'élève centralise la commande et l'enlèvement pour son entourage. Il suffit d'indiquer le nombre de bouteilles souhaitées sur le coupon ci-dessous.

une bouteille de 1L = 1,90€

Retrait

Le retrait des bouteilles se fera le **vendredi 16 décembre à la sortie de l'école, au local OGEC-APEL**. Pensez à apporter vos sacs et/ou des caisses (en fonction du nombre) pour récupérer les bouteilles commandées.

Commandes supplémentaires

Toute commande supplémentaire au cours de l'année est possible jusqu'à épuisement des stocks. Dans ce cas, envoyez votre commande par mail à Daphné Hagneré (secretaire.ogec@pissotte-stjoseph.fr) en indiquant vos disponibilités pour le jour de retrait. Le règlement se fera le jour du retrait.

Important

Les bouteilles sont à garder et à retourner **propres** pour l'année suivante car elles sont consignées. Les bouteilles vides doivent donc être sans résidus de jus, de dépôts ou de moisissures, le long et dans le fond.

PS : Le jus de pomme en bouteille se conserve minimum 1 an.

Bon de commande à remettre avec le règlement aux **enseignantes** ou à **Daphné Hagneré**.

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Nombres de bouteilles : (x1,90€)

Total : €